



Comité d'établissement en Auvergne Rhône Alpes

En l'absence du directeur régional au CE alors que figure à l'ordre du jour un échange sur les suites du mouvement social, les élus ont quitté la séance et adopté à l'unanimité la motion suivante :

"Au lendemain d'un mouvement social largement suivi par le personnel de PE ARA (plus d'un salarié sur deux en grève le 20 novembre), les élus souhaitent, comme c'est d'ailleurs le rôle des IRP, échanger avec le Directeur régional sur les impacts, conséquences et suites à donner au mécontentement manifesté par les agents.

Les élus sont stupéfaits de constater l'absence de Mr Blain à ce CE alors même que Mr Bassères a présidé le dernier CCE du 28 novembre, et y voient une absence totale de considération de la Direction pour les représentants du personnel et donc pour l'ensemble des salariés.

Les événements en cours dans le pays démontrent les risques qu'il y a à déconsidérer les corps intermédiaires et se moquer des représentants du personnel. Cette situation ne peut être tolérée par les élus. Ils décident donc unanimement de quitter cette séance qui ne pourra reprendre qu'avec la présence du Directeur régional à l'intégralité des débats."

Les élu-es au CE (SNU – CFDT - CGT – CGC – FO – SNAP)

Les élus votent cette motion à l'unanimité.